

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la lutte contre le financement du terrorisme

Intervention de Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics

New-York

Jeudi 17 décembre 2015

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13



Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Il y a un mois, la France était frappée par des attentats terroristes d'une ampleur sans précédent.

Mais la France n'a pas été la seule frappée. Aucun pays n'y échappe, aucun continent n'est épargné, et chaque mois qui passe, la liste de ces attaques barbares s'allonge inexorablement : Liban, Turquie, Tunisie, Egypte et encore dernièrement Etats-Unis. Dans le monde, depuis juin 2014, ce sont 1 600 femmes et hommes qui ont perdu la vie dans des actes de terrorisme perpétrés par Daech ou les groupes qui lui ont prêté allégeance. Nous sommes tous concernés.

Face à cette barbarie aveugle, chacun a le devoir d'agir.

Dans de tels moments, chacun d'entre nous doit mettre de côté ses particularités nationales pour unir ses efforts, faire progresser une volonté commune. Cette volonté commune, c'est ici, au Conseil de sécurité des Nations Unies, qu'elle doit s'exprimer, parce que c'est ici que l'histoire de toutes les grandes crises s'est écrite. Et nous sommes aujourd'hui face à une crise d'une telle ampleur.

Ce message, je l'ai porté la semaine dernière à Bruxelles avec mes collègues européens, au cœur de cette autre construction éminemment collective, de cette œuvre de volonté commune qu'est l'Union européenne. La menace terroriste est une menace pour le monde entier, mais plus particulièrement pour le projet européen. Les Européens doivent collectivement se donner les moyens d'y faire face.

Demain, nos collègues des Affaires étrangères se réuniront, ici même, pour chercher une solution à la crise syrienne. Eux sont plus habitués que nous à se réunir dans cette salle. Mais c'est la même motivation qui nous anime, la même volonté qui nous guide : la sécurité de tous est de la responsabilité de tous. Nos collègues y contribuent en trouvant des solutions aux conflits armés. A nous d'y contribuer en tarissant l'argent qui finance ces conflits et en asphyxiant les terroristes qui s'en nourrissent.

Car l'originalité et la puissance de ce groupe terroriste tient au fait qu'il a amassé un butin de guerre exceptionnel reposant sur des sources diversifiées : contrebande, extorsions, trafics, Daech ne recule devant aucun crime pour se financer.

Nous qui sommes rassemblés aujourd'hui, nous sommes des ministres des Finances, notre rôle est justement de comprendre ces flux financiers et d'y mettre fin. Tout doit être fait pour asphyxier le terrorisme.

La résolution que nous venons d'adopter apporte des réponses concrètes : elle reconnaît Daech comme l'entité à combattre. Elle identifie les moyens de financement spécifiques de cette entité terroriste : le commerce de pétrole, des antiquités et œuvres d'art, les rapts et rançons, les extorsions de fonds, la traite des êtres humains, etc. Elle donne les moyens légaux de les stopper, par le gel des avoirs des personnes ou des entités liées à ces financements, partout dans le monde.

Seul le prononcé fait foi 2



Maintenant que cette résolution est adoptée, nous devons la mettre en œuvre le plus rapidement possible. Elle n'aura pas d'effet si elle ne conduit pas à de nouvelles désignations par le Conseil de sécurité des Nations Unies : il y a une liste de personnes et d'entités sanctionnées pour leurs liens avec Al-Qaïda ; maintenant nous ciblons Al-Qaïda et Daech, cette liste doit s'allonger! La France attachera une importance particulière à la mise en œuvre effective et rapide de cette résolution.

Au-delà de Daech, l'autre leçon des attaques récentes, c'est que les terroristes trouvent sans cesse de nouvelles manières de se financer, y compris par de petites sommes. Notre responsabilité est qu'aucun d'entre eux ne puisse passer inaperçu. Pour les ministres des Finances, je vois trois défis :

- Tout d'abord, nous devons rehausser l'efficacité de notre renseignement financier. Nous devons nous doter des capacités nécessaires pour traquer les flux financiers suspects. Il faut mieux intégrer nos cellules financières avec les services de renseignement et d'enquête. Il faut améliorer considérablement les échanges entre les cellules de renseignement financier de nos différents pays. Il est crucial que l'information soit mieux partagée, de manière plus complète et plus rapide : parfois, il ne faut que quelques heures pour éviter un attentat.
- Il y a un deuxième défi, celui de l'anonymat. Pour qui veut transférer des fonds discrètement, il y a des méthodes traditionnelles, archaïques : le cash, l'or, les métaux précieux. Ces moyens de paiement doivent être mieux contrôlés. Mais, aujourd'hui, celui qui veut transférer des fonds discrètement peut aussi le faire avec des méthodes très modernes, innovantes : les monnaies électroniques, les monnaies virtuelles constituent des risques nouveaux. Je parle d'expérience, récente et douloureuse : les attaques du 13 novembre ont été en partie financées à l'aide de cartes prépayées, qui ont permis des transferts et des paiements anonymes entre la Belgique et la France. Nous devons nous attaquer à ces failles : il ne s'agit pas d'interdire ces paiements innovants, mais il faut supprimer leur anonymat.
- Enfin, parce que le financement du terrorisme est multiple et protéiforme, c'est toute la société qui doit se mobiliser. Les acteurs privés doivent être tout aussi vigilants que le sont nos services. En France, nous avons dès janvier publié un appel à la vigilance des établissements financiers, pour les sensibiliser au risque de financement de groupes terroristes en lien avec Daech. Nous avons édité un guide spécifique à l'attention des associations et j'ai écrit aux professionnels du marché de l'art pour leur signaler les risques de financement de Daech. Je me félicite que le concept des appels à vigilance soit repris dans la résolution. Il faut les généraliser.

Ce programme de travail est dense, les efforts sont devant nous.

Je veux saisir l'opportunité de remercier le Groupe d'action financière (GAFI), qui est au cœur du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme. Il dispose d'une vision claire des défaillances de ses membres en matière de criminalisation du financement du terrorisme et de gels d'avoirs. Au sommet du G20 d'Antalya, au lendemain des attaques du 13 novembre, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont donné un mandat très clair. Il n'est plus temps de tergiverser, il faut faire pression sur ces pays pour qu'ils rendent leurs dispositifs efficaces. Je remercie le Président du GAFI d'avoir tenu le week-end dernier à Paris une réunion exceptionnelle consacrée au financement du terrorisme. Dès février, lors du prochain G20 finances en Chine, j'espère que nous serons en mesure de prendre de nouvelles décisions, efficaces et puissantes.

Seul le prononcé fait foi 3



Un GAFI efficace, c'est une garantie d'application effective des décisions des Nations Unies. De même, il est très important que les travaux du GAFI irriguent la réflexion dans ce bâtiment. Trop souvent, nos institutions fonctionnent en vase clos, les diplomates parlent aux diplomates et les financiers parlent aux financiers.

Aussi, je veux terminer en saluant ici Jack LEW, qui a pris l'initiative de cette toute première réunion des ministres des Finances du Conseil de sécurité. J'espère que ce sera une première féconde, parce que l'action en commun est la clé de l'efficacité.